

Rapport ESG 2023 – Index du contenu GRI

Cadillac Fairview fournit les renseignements sur le développement durable conformément à la Global Reporting Initiative (GRI). L'index du contenu GRI fait référence au [Rapport ESG 2023](#) et au [Rapport supplémentaire sur la GRI](#) et s'applique à la période de déclaration du 1^{er} septembre 2021 au 31 août 2022.

Éléments généraux d'information	
Normes et éléments d'information GRI	Emplacement
GRI 2 : Éléments généraux d'information 2021	
2-1 Détails sur l'organisation	Rapport ESG 2023, Profil de l'entreprise, p. 5 Rapport supplémentaire sur la GRI, Éléments généraux d'information, p. 4
2-2 Entités incluses dans le rapport sur le développement durable de l'organisation	Rapport ESG 2023, Profil de l'entreprise, p. 5 Rapport supplémentaire sur la GRI, Éléments généraux d'information, p. 4
2-3 Période de déclaration, fréquence et point de contact	Rapport supplémentaire sur la GRI, Éléments généraux d'information, p. 4
2-4 Reformulation de l'information	Rapport supplémentaire sur la GRI, Éléments généraux d'information, p. 4
2-5 Assurance externe	Rapport ESG 2023, Rapport d'assurance limitée du professionnel en exercice indépendant, p. 51 Rapport supplémentaire sur la GRI, Éléments généraux d'information, p. 5
2-6 Activités, chaîne de valeur et autres relations d'affaires	Rapport ESG 2023, Nos partenaires, p. 38-41 Rapport supplémentaire sur la GRI, Éléments généraux d'information, p. 5 Rapport supplémentaire sur la GRI, Développement durable, p. 14 Rapport supplémentaire sur la GRI, Approvisionnement responsable, p. 19
2-7 Employés	Rapport supplémentaire sur la GRI, Éléments généraux d'information, p. 6 Rapport supplémentaire sur la GRI, Pratiques d'emploi, p. 29
2-8 Travailleurs qui ne sont pas des employés	Rapport supplémentaire sur la GRI, Éléments généraux d'information, p. 6
2-9 Structure et composition de la gouvernance	Rapport supplémentaire sur la GRI, Éléments généraux d'information, p. 6 Rapport supplémentaire sur la GRI, Éthique, gouvernance et conformité, p. 39
2-11 Présidence de l'organe de gouvernance le plus élevé	Rapport supplémentaire sur la GRI, Éthique, gouvernance et conformité, p. 39
2-12 Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans la supervision de la gestion des impacts	Rapport supplémentaire sur la GRI, Éthique, gouvernance et conformité, p. 39
2-13 Délégation de la responsabilité de la gestion des impacts	Rapport supplémentaire sur la GRI, Éthique, gouvernance et conformité, p. 39
2-14 Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans le rapport sur le développement durable	Rapport supplémentaire sur la GRI, Éthique, gouvernance et conformité, p. 39



2-15 Conflits d'intérêts	Rapport supplémentaire sur la GRI, Gestion des risques, p. 41
2-16 Communication des préoccupations critiques	Rapport supplémentaire sur la GRI, Gestion des risques, p. 41 Rapport supplémentaire sur la GRI, Confiance, éthique, transparence, confidentialité et sécurité des données, p. 46
2-17 Connaissance partagée de l'organe de gouvernance le plus élevé	Rapport supplémentaire sur la GRI, Planification et gouvernance d'entreprise, p. 39 Rapport supplémentaire sur la GRI, Gestion des risques, p. 41
2-22 Déclaration sur la stratégie de développement durable	Rapport supplémentaire sur la GRI, Éléments généraux d'information, p. 7 Rapport supplémentaire sur la GRI, Développement durable, p. 14
2-23 Engagements liés aux politiques	Rapport supplémentaire sur la GRI, Éléments généraux d'information, p. 7 Rapport supplémentaire sur la GRI, Action climatique, p. 11 Rapport supplémentaire sur la GRI, Système de gestion environnementale, p. 20 Rapport supplémentaire sur la GRI, Pratiques d'emploi, p. 29 Rapport supplémentaire sur la GRI, Environnement, santé et sécurité, p. 36 Rapport supplémentaire sur la GRI, Gestion des risques, p. 41 Rapport supplémentaire sur la GRI, Confiance, éthique, transparence, confidentialité et sécurité des données, p. 46 Rapport supplémentaire sur la GRI, Respect de la réglementation, p. 47
2-24 Intégration des engagements liés aux politiques	Rapport supplémentaire sur la GRI, Éléments généraux d'information, p. 7 Rapport supplémentaire sur la GRI, Action climatique, p. 11 Rapport supplémentaire sur la GRI, Système de gestion environnementale, p. 20 Rapport supplémentaire sur la GRI, Pratiques d'emploi, p. 29 Rapport supplémentaire sur la GRI, Environnement, santé et sécurité, p. 36 Rapport supplémentaire sur la GRI, Planification et gouvernance d'entreprise, p. 39 Rapport supplémentaire sur la GRI, Confiance, éthique, transparence, confidentialité et sécurité des données, p. 46 Rapport supplémentaire sur la GRI, Respect de la réglementation, p. 47
2-25 Processus pour remédier aux répercussions négatives	Rapport supplémentaire sur la GRI, Éléments généraux d'information, p. 8
2-26 Mécanismes permettant d'obtenir des conseils et de soulever des préoccupations d'ordre éthique	Rapport supplémentaire sur la GRI, Éléments généraux d'information, p. 8 Rapport supplémentaire sur la GRI, Confiance, éthique, transparence, confidentialité et sécurité des données, p. 46
2-27 Respect des lois et des règlements	Rapport supplémentaire sur la GRI, Éléments généraux d'information, p. 8 Rapport supplémentaire sur la GRI, Respect de la réglementation, p. 47
2-28 Adhésion à des associations	Rapport supplémentaire sur la GRI, Éléments généraux d'information, p. 8
2-29 Approche de mobilisation des parties prenantes	Rapport supplémentaire sur la GRI, Éléments généraux d'information, p. 9
2-30 Conventions collectives	Rapport supplémentaire sur la GRI, Éléments généraux d'information, p. 9

GRI 3 : Aspects importants 2021	
3-1 Processus pour déterminer les aspects importants	Rapport supplémentaire sur la GRI, Éléments généraux d'information, p. 9
3-2 Liste des aspects importants	Rapport supplémentaire sur la GRI, Éléments généraux d'information, p. 10
3-3 Gestion des aspects importants	Rapport supplémentaire sur la GRI, Éléments généraux d'information, p. 10
GRI 201 : Performance économique 2016	
201-1 Valeur économique directe créée et distribuée	Rapport ESG 2023, Contribution économique et philanthropie, p. 26-29 Rapport supplémentaire sur la GRI, Planification et gouvernance d'entreprise, p. 39
201-2 Incidences financières et autres risques et occasions liés aux changements climatiques	Rapport supplémentaire sur la GRI, Gestion des risques, p. 41
201-3 Obligations des régimes à prestations déterminées et des autres régimes de retraite	Rapport supplémentaire sur la GRI, Bien-être des employés, p. 27 Rapport supplémentaire sur la GRI, Pratiques d'emploi, p. 29
GRI 205 : Lutte contre la corruption 2016	
205-1 Activités évaluées en termes de risque lié à la corruption	Rapport supplémentaire sur la GRI, Gestion des risques, p. 41
205-2 Communication et formation sur les politiques et procédures en matière de lutte contre la corruption	Rapport supplémentaire sur la GRI, Gestion des risques, p. 41
205-3 Incidents confirmés de corruption et mesures prises	Rapport supplémentaire sur la GRI, Gestion des risques, p. 41
GRI 302 : Énergie 2016	
302-1 Consommation d'énergie au sein de l'organisation	Rapport ESG 2023, Action climatique, p. 11-16 Rapport supplémentaire sur la GRI, Émissions, p. 11 Rapport supplémentaire sur la GRI, Efficacité énergétique et ressources, p. 13
302-3 Intensité énergétique	Rapport ESG 2023, Consommation d'énergie et intensité, p. 14 Rapport supplémentaire sur la GRI, Émissions, p. 11 Rapport supplémentaire sur la GRI, Efficacité énergétique et ressources, p. 13
302-4 Réduction de la consommation d'énergie	Rapport ESG 2023, Faits saillants, p. 6, Consommation d'énergie et intensité, p. 14 Rapport supplémentaire sur la GRI, Émissions, p. 11 Rapport supplémentaire sur la GRI, Efficacité énergétique et ressources, p. 13
GRI 303 : Eau et effluents 2018	
303-5 Consommation d'eau	Rapport ESG 2023, Faits saillants, p. 6, Consommation d'eau et intensité, p. 18 Rapport supplémentaire sur la GRI, Gestion efficace de l'eau, p. 16

GRI 305 : Émissions 2016	
305-1 Émissions directes de GES (portée 1)	Rapport ESG 2023, Consommation d'énergie et intensité, p. 14 Rapport supplémentaire sur la GRI, Émissions, p. 11
305-2 Émissions indirectes de GES (portée 2)	Rapport ESG 2023, Consommation d'énergie et intensité, p. 14 Rapport supplémentaire sur la GRI, Émissions, p. 11
305-3 Autres émissions indirectes de GES (portée 3)	Rapport supplémentaire sur la GRI, Émissions, p. 11
305-4 Intensité des émissions de GES	Rapport ESG 2023, Consommation d'énergie et intensité, p. 14 Rapport supplémentaire sur la GRI, Émissions, p. 11
305-5 Réduction des émissions de GES	Rapport ESG 2023, Faits saillants, p. 6 Rapport supplémentaire sur la GRI, Émissions, p. 11
GRI306 : Déchets 2020	
306-1 Production de déchets et répercussions importantes liées aux déchets	Rapport ESG 2023, Réacheminement des déchets, p. 19, Réacheminement des déchets et intensité, p. 20 Rapport supplémentaire sur la GRI, Gestion des déchets, p. 17
306-2 Gestion des répercussions importantes liées aux déchets	Rapport ESG 2023, Réacheminement des déchets, p. 19 Rapport supplémentaire sur la GRI, Gestion des déchets, p. 17
306-3 Déchets produits	Rapport supplémentaire sur la GRI, Gestion des déchets, p. 17
306-4 Déchets détournés des lieux d'élimination	Rapport ESG 2023, Faits saillants, p. 6, Réacheminement des déchets, p. 19 Rapport supplémentaire sur la GRI, Gestion des déchets, p. 17
GRI308 : Évaluation environnementale des fournisseurs 2016	
308-1 Nouveaux fournisseurs évalués à l'aide de critères environnementaux	Rapport supplémentaire sur la GRI, Approvisionnement responsable, p. 19
GRI401 : Emploi 2016	
401-1 Recrutement de nouveaux employés et roulement du personnel	Rapport supplémentaire sur la GRI, Pratiques d'emploi, p. 29
401-2 Avantages sociaux offerts aux employés à temps plein qui ne sont pas offerts aux employés temporaires ou à temps partiel	Rapport ESG 2023, Nos employés, p. 31-37 Rapport supplémentaire sur la GRI, Pratiques d'emploi, p. 29

GRI 403 : Santé et sécurité au travail 2018	
403-1 Système de gestion de la santé et de la sécurité au travail	Rapport ESG 2023, Programmes d'éthique, de conformité et de gouvernance, p. 40, Prix, reconnaissance et certifications, p. 46 Rapport supplémentaire sur la GRI, Environnement, santé et sécurité, p. 36 Rapport supplémentaire sur la GRI, Mieux-être des occupants, p. 37 Rapport supplémentaire sur la GRI, Respect de la réglementation, p. 47
403-4 Participation et consultation des travailleurs et communication relative à la santé et à la sécurité au travail	Rapport supplémentaire sur la GRI, Environnement, santé et sécurité, p. 36 Rapport supplémentaire sur la GRI, Mieux-être des occupants, p. 37
403-5 Formation des travailleurs en matière de santé et de sécurité au travail	Rapport ESG 2023, Programmes d'éthique, de conformité et de gouvernance, p. 40 Rapport supplémentaire sur la GRI, Environnement, santé et sécurité, p. 36 Rapport supplémentaire sur la GRI, Mieux-être des occupants, p. 37 Rapport supplémentaire sur la GRI, Respect de la réglementation, p. 47
403-6 Promotion de la santé des travailleurs	Rapport supplémentaire sur la GRI, Environnement, santé et sécurité, p. 36 Rapport supplémentaire sur la GRI, Mieux-être des occupants, p. 37 Rapport supplémentaire sur la GRI, Respect de la réglementation, p. 47
403-7 Prévention et réduction des répercussions sur la santé et la sécurité au travail directement liées aux relations d'affaires	Rapport supplémentaire sur la GRI, Environnement, santé et sécurité, p. 36 Rapport supplémentaire sur la GRI, Mieux-être des occupants, p. 37
403-8 Travailleurs couverts par un système de gestion de la santé et de la sécurité au travail	Rapport supplémentaire sur la GRI, Environnement, santé et sécurité, p. 36 Rapport supplémentaire sur la GRI, Mieux-être des occupants, p. 37
GRI 404 : Formation et éducation 2016	
404-2 Programmes de perfectionnement des compétences des employés et d'aide à la transition	Rapport ESG 2023, Renforcement de la sensibilisation culturelle, p. 34 Rapport supplémentaire sur la GRI, Capital humain et culture, p. 26
GRI 405 : Diversité et égalité des chances 2016	
405-1 Diversité des organes de gouvernance et des employés	Rapport ESG 2023, Nos employés, p. 31-37 Rapport supplémentaire sur la GRI, Inclusion et diversité, p. 28
GRI 413 : Communautés locales 2016	
413-1 Engagement communautaire local, évaluations de l'incidence et programmes de développement	Rapport ESG 2023, Nos communautés, p. 22-30 Rapport supplémentaire sur la GRI, Communautés vibrantes, p. 23